



Travailler 7 jours sur 7

Par DustyCrop

Bonjour à tous,

Je me permets de vous faire ce message car j'aimerais avoir un conseil sur ma situation professionnelle :

Actuellement Manager pour une société de Sécurité Privée et prestataire pour un groupe, je travaille 7 jours sur 7 puisque je n'arrive pas à trouver d'Agents de Sécurité pour faire les Vacances demandées par mon client.

Or, je suis en charge des plannings, c'est donc moi qui me planifie de la sorte. En effet, si j'ai le malheur de prendre un jour de repos "forcé", dans tous les cas, on va m'appeler, pour ne pas dire m'harceler sur mon téléphone professionnel afin de me demander si je peux tout de même assurer une vacation vide.

A ce jour, cela fait 14 jours que je travaille sans n'avoir pu prendre un week-end ou même un jour de repos.

A noter, je suis en CDI forfait journée

Puis-je tout de même entamer une procédure envers mon employeur sachant que celui-ci valide ces 7 jours de travail consécutifs et que cela n'est pas écrit dans mon contrat de travail ?

Egalement, sur mon contrat de travail ne figure pas de mention concernant l'astreinte mais le soir, à la fin de ma journée, il est courant qu'aux alentours de 21-22-23h, on m'appelle pour modifier un planning sur mon ordinateur professionnel et même lorsque je réussi enfin à trouver un jour de repos ?

Je vous remercie d'avance,

Merci à tous !

Par janus2

Bonjour,

Code du travail :

Article L3132-1

Il est interdit de faire travailler un même salarié plus de six jours par semaine.